



COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2017

N°	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	RÉSULTAT
1	Détermination de la composition du Bureau Communautaire	UNANIMITÉ
2	Élection du Conseiller Communautaire, 17e membre du Bureau Communautaire	D. PILLON ÉLU A 44 VOIX POUR
3	Commissions permanentes – Modificatif	UNANIMITÉ
4	Organismes extérieurs – Modificatifs	UNANIMITÉ
5	Organismes extérieurs – Désignation d'un représentant au Conseil d'Administration de l'association Mayenne Culture Monsieur LANOË, en sa qualité de Président à l'Association Mayenne Culture, n'a pas pris part au vote.	UNANIMITÉ
6	Saint-Berthevin – Plan Local d'Urbanisme – Modification n°4 – Bilan de l'enquête publique – Approbation	UNANIMITÉ 1 ABSTENTION
7	Modification simplifiée n°1 – Commune de Laval – Définition des modalités de mise à disposition du public	UNANIMITÉ 5 ABSTENTIONS
8	Modification simplifiée n°2 – Commune de Changé – Définition des modalités de mise à disposition du public	UNANIMITÉ
9	Saint-Berthevin – Déclassement de la voie des Châteliers I des voiries d'intérêt communautaire	UNANIMITÉ
10	Politique Locale de l'Habitat – Programmation des aides à la pierre 2017/2019 – Financements PLUS et PLA-i	UNANIMITÉ 12 ABSTENTIONS
11	Politique locale de l'Habitat – Programmation 2017 des prêts Sociaux Location-Accession (P.S.L.A.) et des prêts locatifs sociaux (P.L.S) M. BRUNEAU, président de Proviva, et M. BORDE, Directeur Général Délégué de Proviva, n'ont pas pris part au vote.	UNANIMITÉ 1 ABSTENTION
12	Contrat de territoire 2016 -2021 – Conseil Départemental de la Mayenne – Répartition dotation habitat	UNANIMITÉ
13	Approbation du Plan Partenarial de Gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs 2016/2022	UNANIMITÉ
14	Approbation d'une convention de partenariat en faveur de l'appui à Laval Mayenne Technopole entre la Région des Pays de Loire et Laval Agglomération Messieurs DUBOURG, BRAULT et BORDE, en leur qualité de membres du Conseil d'Administration de l'Association Laval Mayenne Technopole, n'ont pas pris part au vote.	UNANIMITÉ 7 ABSTENTIONS
15	Approbation d'une convention de partenariat avec la Région des Pays de Loire et le CEMCAT Monsieur BRAULT, en sa qualité de représentant du CEMCAT, n'a pas pris part au vote.	UNANIMITÉ 7 ABSTENTIONS

Affiché au siège de Laval Agglomération conformément à l'article L2121-25 du CGCT.

Fait à Laval pour faire valoir ce que de droit le

08 FEV. 2017

Le Directeur Général des Services,


Marcel THOMAS

